



Communiqué de presse

20 Septembre 2011

Chambre de
commerce et
d'industrie de Paris
Seine-Saint-Denis

191 av Paul vaillant Couturier
93000 Bobigny

www.ccip93.fr

Service Développement
Durable et Filières

0820 012 112 (0,12 €/min)

Contact presse :

Isabelle Garcin
01 48 95 10 14
06 74 59 48 48
igarcin@ccip.fr

Un accompagnement à la gestion des RH Pour les entreprises du secteur des énergies renouvelables (ENR) et des Green IT

La CCIP propose un programme d'accompagnement à la gestion des ressources humaines pour les TPE -PME du secteur des énergies renouvelables (ENR) et des Green IT (utilisant les TIC pour la production d'un bien ou d'un service dont la finalité est de diminuer, prévenir, mesurer, traiter l'impact sur l'environnement).

Une formation en quatre jours et demi pour :

- Analyser les forces et axes d'amélioration de leur gestion des ressources humaines
- Repérer les acteurs et services clefs sur les éco-activités en Ile-de-France
- Identifier les actions de recrutement, formation et professionnalisation à mettre en place pour acquérir, maintenir et développer les compétences
- Mettre en œuvre les premières actions pour une meilleure gestion des RH

Cette action s'inscrit dans le cadre du plan régional *Greendustry Paris Region** mis en place par l'Etat et la Région Ile-de-France pour soutenir la filière des éco-activités, porteuse de croissance et d'emplois. La CCIP est partenaire de ce plan.

Lancement du programme mi-novembre, pour un groupe de 15 entreprises.

Les TPE -PME du secteur des énergies renouvelables et des Green IT sont invitées à s'inscrire dès maintenant :

icarrascograff@ccip.fr / 0820 012 112 (0,12€/min)

*Le plan filière des éco-activités en Ile-de-France, piloté par le pôle de compétitivité ADVANCITY, est mis en œuvre en partenariat avec la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Paris-Ile-de-France, les Chambres de Commerce et d'Industrie de Paris, de Seine-et-Marne, de Versailles Val-d'Oise / Yvelines, le réseau Optics'Valley, Scientipôle Initiative.

Cette action est cofinancée par la Région Île-de-France, l'État (DIRECCTE Ile-de-France) et l'Union européenne. *L'Europe s'engage en Île-de-France avec le Fonds Européen de Développement Régional et le Fonds Social Européen.*